

Universités

Le poids de la concurrence internationale

On l'imaginait bastion imprenable, à jamais autonome, soumis à la seule nécessité du savoir, de la science et de la raison. On retrouve l'enseignement supérieur du XXI^e siècle plongé dans les nécessités du marché, se battant pour sa survie, participant au jeu d'une indispensable recherche de rendements.

A-t-il pour autant abdiqué de ses missions ? Certains le regrettent, d'autres nuancent. Sur le terrain, la créativité des recherches, leur liberté et leurs résultats restent de mise.

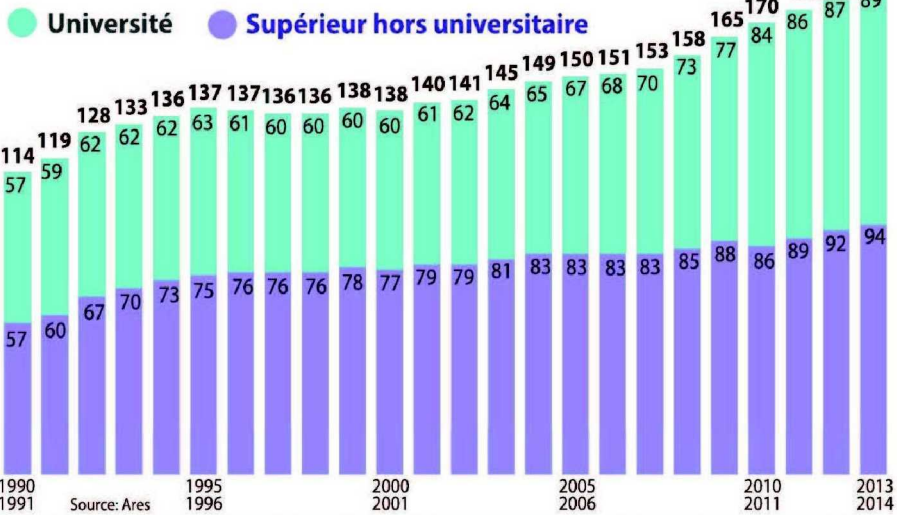
En réalité, la concurrence internationale qui s'est accentuée en une dizaine d'années, et qui fait l'objet de ce dossier, n'est pas tout à fait nouvelle. *"Au XIII^e siècle"*, rappelle Philippe Maystadt, le président de l'Ares, l'académie qui chapeaute l'enseignement supérieur en Belgique francophone, *"les universitaires de Salammanque avaient pour interdiction d'aller enseigner chez les concurrents de la Sorbonne ou de Bologne."* Mais, à la veille de la rentrée académique (ce lundi), les recteurs francophones font tous ce constat: le marché ne s'est jamais montré aussi concurrentiel. Et jamais la mobilité des étudiants, des chercheurs ou des professeurs qui font parfois l'objet de juteux "mercatos" ne fut autant favorisée.

Les universités et hautes écoles belges, historiquement structurées en piliers stables et fidèles, ont dû retrousser leurs manches et s'adapter. Elles se cherchent encore mais, pour l'heure, elles accrochent des places honorables dans les rankings internationaux, tout en assurant au plus grand nombre une recherche et un enseignement de qualité.

Jusque quand ? Beaucoup dépendra de l'avenir des financements publics, expliquent les acteurs. En attendant, la quête de fonds privés et le marketing presque omniprésent pour attirer les étudiants font partie d'un équilibre que les établissements recherchent entre la qualité, l'autonomie et la compétitivité.

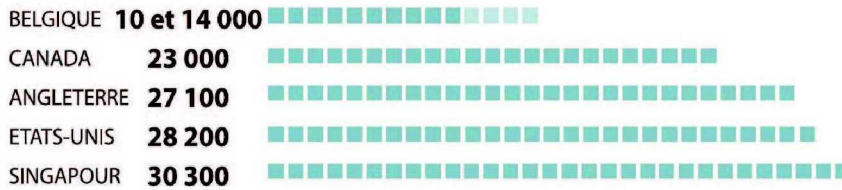
BdO

L'évolution de la population étudiante dans les établissements de la Fédération Wallonie Bruxelles en milliers d'étudiants



Coût des études

Minerval + coût de la vie par an et par étudiant



Les trois classements les plus influents

QS World University Ranking (UK)

Il prend en compte avant tout le jugement des pairs en interrogeant des experts et scientifiques et leur demandant de nommer les meilleures universités dans leur domaine. Dans un moindre mesure il prend en compte également le jugement des recruteurs, le nombre d'enseignants par étudiants, le nombre de citations en matière de recherche, ainsi que l'attractivité de l'université pour les enseignants et les étudiants.

- 1^{er} MIT
- 79^e KUL
- 131^e UGent
- 154^e UCL
- 182^e VUB
- 209^e UAnvers
- 216^e ULB
- 315^e ULG
- entre 500 et 550^e UMONS

Le "Times Higher Education World University Ranking" (UK)

Il prend en compte une série d'indicateurs dont les principaux en ordre décroissant sont l'ouverture à l'international en matière de collaboration ou d'accueil des étudiants, le nombre de citations dans les revues scientifiques, la disposition des entreprises à payer l'établissement pour ses recherches, la qualité de l'enseignement et les capacités de recherches de l'université.

- 1^{er} California Institute of Technology (Caltech)
- 35^e KUL
- 118^e UGent
- 167^e UCL
- 190^e UAnvers
- entre 251 et 300^e ULG
- entre 351 et 400^e VUB
- entre 351 et 400^e ULB

Le classement de Shanghai

Il prend en compte avant tout le nombre de Nobel parmi les anciens élèves, le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline ou le nombre de publications dans les revues "Science" et "Nature". Ses critères sont donc essentiellement tournés vers la recherche et les sciences de la vie, ce qui lui vaut beaucoup de critiques, car il occulte, entre autres, les sciences humaines et sociales.

- 1^{er} MIT (Massachusetts Institute of Technology)
- 62^e UGent
- 93^e KUL
- entre 151 et 200^e ULB et UCL
- entre 301 et 400^e ULG



Nombre d'étudiants par faculté dans chaque université

Sciences

Sciences
Sciences agronomiques et ingénierie biologique
Sciences de l'ingénieur
Art de bâtir et urbanisme

Sciences de la santé

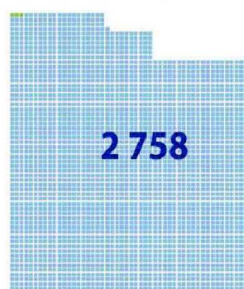
Sciences médicales
Sciences de la santé publique
Sciences vétérinaires
Sciences dentaires
Sciences biomédicales et pharmaceutiques
Sciences de la motricité

Sciences humaines et sociales

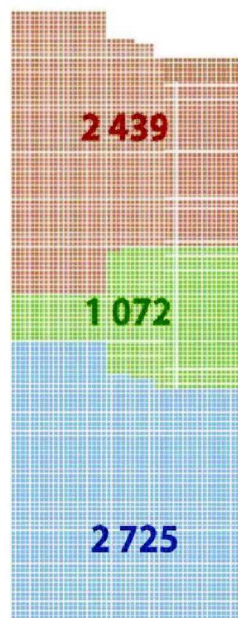
Philosophie
Sciences religieuses et théologie
Langues et lettres
Histoire, art et archéologie
Information et communication
Sciences politiques et sociales
Sciences juridiques
Criminologie
Sciences économiques et de gestion
Traduction et interprétation
Sciences psychologiques et de l'éducation
Art et sciences de l'art



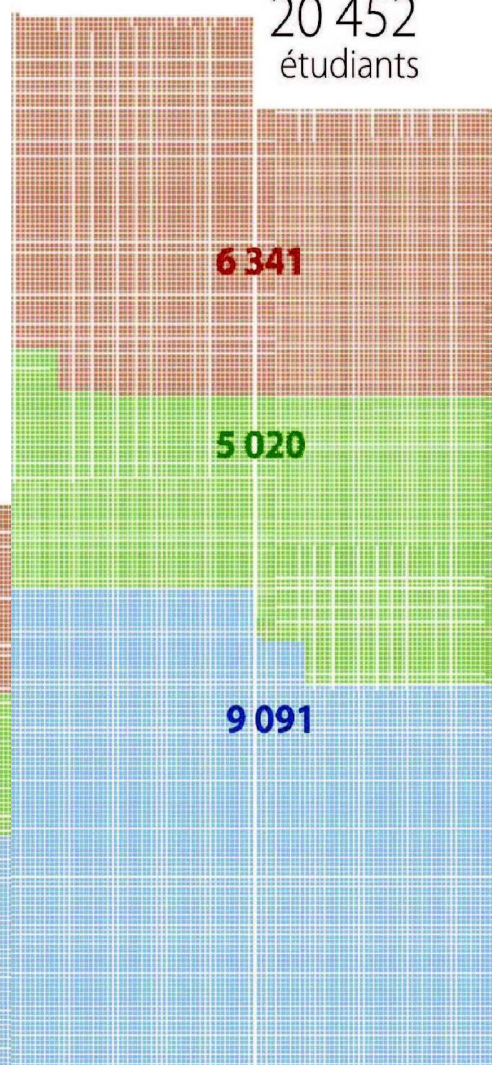
2 761
étudiants



6 236
étudiants



20 452
étudiants



UCL
Université
catholique
de Louvain



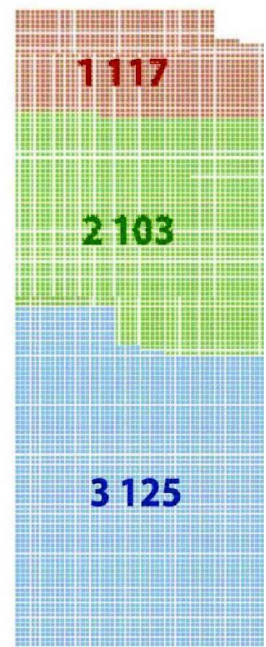
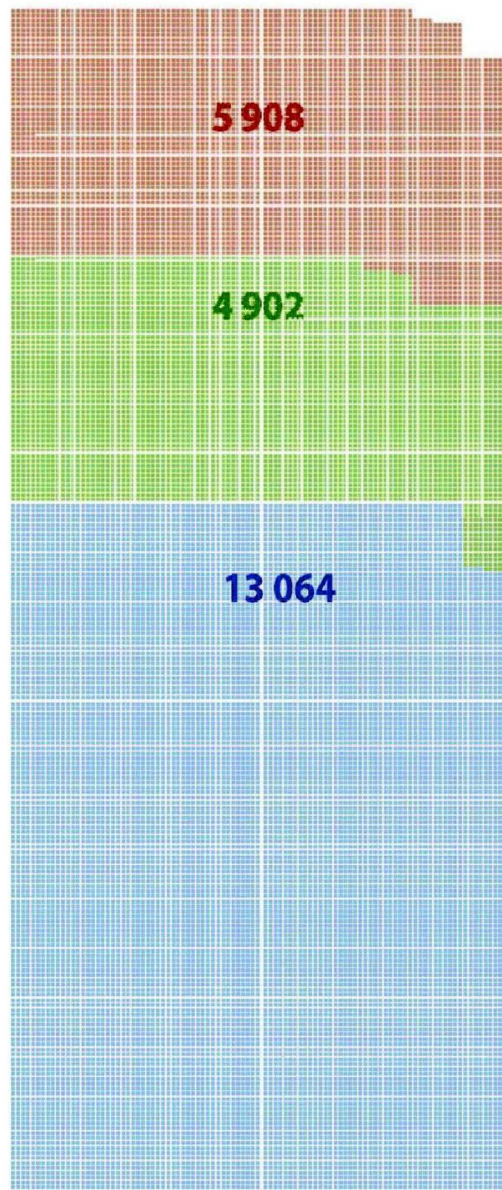
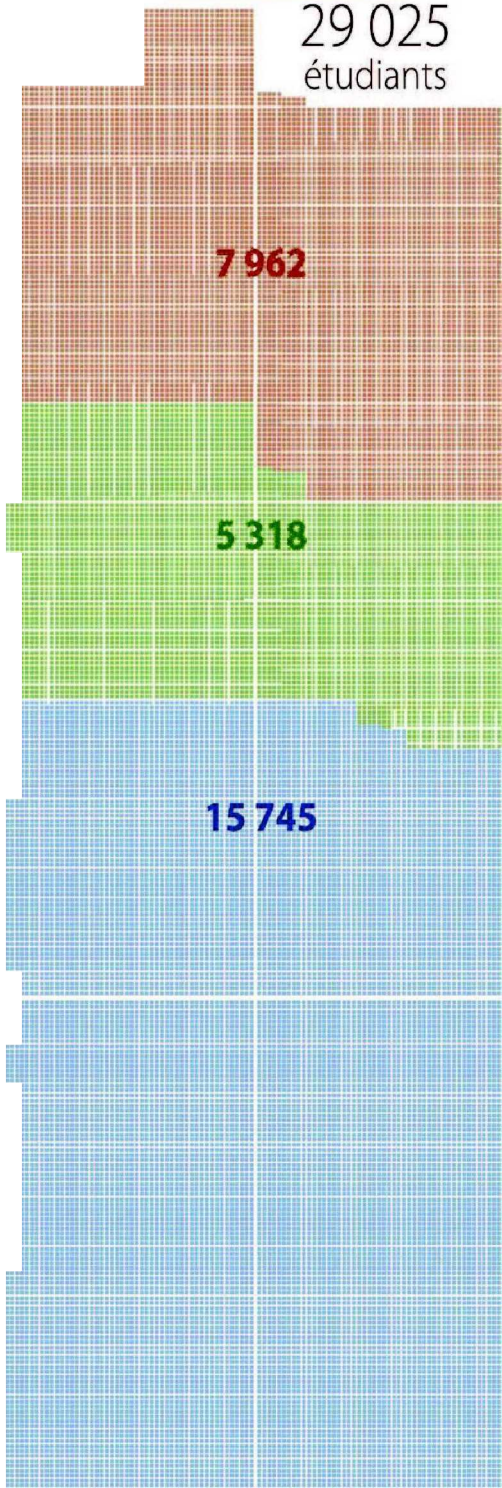
29 025
étudiants

ULB

23 874 étudiants

UMONS

6 435
étudiants



La concurrence

■ Il n'est pas simple pour les universités belges de s'adapter face à une concurrence qui se renforce. Pour l'heure elles tiennent bon. Pour combien de temps ?

La logique du marché s'impose

L'avion n'arrive toujours pas. Les vents violents qui balayent l'océan Indien auront eu raison de sa ponctualité. Dans le salon défraîchi de l'aéroport de Bandung, en Indonésie, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) s'endort doucement, assommé par la chaleur du mois de mars et les pesanteurs d'une mission économique qu'il mène tambour battant. A ses côtés, un membre éminent de l'université de Liège se laisse aller aux mêmes torpeurs. Qu'importe finalement : dans la serviette qu'il serre sur ses genoux, il tient l'accord passé le jour même avec l'université du lieu pour y exporter le savoir-faire liégeois en matière de bovidés.

De telles signatures, les universités les multiplient tout autour de la planète. Accords de codiplomations, de collaborations, partage des savoirs, des expertises ou des laboratoires pour favoriser la recherche... Quels que soient leurs buts, ces contrats permettent à une université ou à une haute école d'accroître sa notoriété, de se faire connaître sur un marché en développement, de favoriser la venue d'étudiants étrangers ou d'accoler son nom à une institution prestigieuse.

Ce sont des alliances non négligeables pour aiguiser son image de marque et pour survivre sur un marché de plus en plus concurrentiel. Car si la concurrence a toujours existé, elle dicte désormais son rythme au monde de l'enseignement supérieur. Ce sont les conséquences de la globalisation économique de ces dernières années, analyse Philippe Maystadt, le président de l'Ares, l'administration qui chapeaute l'enseignement supérieur en Belgique francophone.

Derrière cette nouvelle donnée de l'international, derrière l'afflux et le reflux chaque année plus important de chercheurs et d'étudiants étrangers, les recteurs admettent avoir du mal à trouver leur rythme. "La concurrence est de plus en plus agressive et nous n'y sommes pas habitués", confiait déjà à "La Libre", en mars dernier, le recteur de l'UCL Vincent Blondel. Les initiatives venues de l'étranger sont, en effet, plus agressives. Français ou Anglais viennent désormais attirer les étu-

dants, parfois encore en âge d'être en secondaire.

Ce sont en réalité deux conceptions de l'enseignement supérieur qui se font désormais face au sein d'un même marché. La première, dont la Belgique est une représentante, entend cet enseignement comme un

service public ouvert et démocratique. La seconde, historiquement plus anglo-saxonne, envisage les universités comme étant presque des entreprises privées orientées vers la recherche et la spécialisation.

Ce face-à-face est d'autant plus exacerbé que, depuis les années 2000, on assiste à l'avènement des rankings internationaux, dont les critères font la part belle à la logique anglo-saxonne et dont la politique incite également à la concurrence. Le "Shanghai" fait ainsi progresser dans son classement une université qui compte un ou des prix Nobel dans ses rangs. "Il y a donc du débâchage entre établissements. Surtout aux Etats-Unis", observent, chacun de leur côté, Philippe Maystadt et Jean-Christophe Renauld, prorecteur à la recherche pour l'UCL. Ces classements sont devenus un argument que prennent également en compte les chercheurs lorsqu'ils envisagent de rejoindre une université.

Les universités belges tentent de résister. Elles assurent ne pas avoir changé leurs politiques pour répondre aux critères des rankings (Philippe Maystadt est cependant plus nuancé - voir pages 10 et 11); elles tiennent également aux trois missions qui leur sont assignées et qui ne sont pas prises en compte par ces rankings (l'enseignement, la recherche et le service à la collectivité); elles conservent un accès démocratique à leurs cursus.

Elle n'en réussissent pas moins à tenir le coup dans ces classements (voir pages 4 et 5). Il s'agit même d'un petit miracle, reconnaît-on à l'Ares, tant le fait de préserver un enseignement de qualité pour un grand nombre avec des budgets publics limités (les universités ont subi un déclin structurel ces quinze dernières années) constitue un exercice de plus en plus périlleux.

"Pour l'heure, nous restons attractifs", se réjouit Véronique Halloin, la secrétaire générale du FNRS, qui a vu le

nombre de candidats chercheurs étrangers arrivant en Belgique se multiplier ces cinq dernières années. Un étudiant sur cinq en Belgique n'est pas Belge, se félicite également l'Ares. Et 40 % des doctorants sont d'origine étrangère. "Ces arrivées sont très positives, continue Véronique Halloin. Les chercheurs arrivent avec leurs compétences et leurs réseaux. La question est cependant de savoir si les étudiants belges pourront s'épanouir dans ce système plus concurrentiel."

"Il est vrai aussi que l'avènement d'un mercato pour dé-

baucher profs et chercheurs est affolant, surtout dans certaines matières comme les sciences informatiques et exactes", constate Yves Pouillet, recteur de l'Université de Namur. "Il devient difficile d'attirer certains enseignants." "Et même de les retenir", notent d'autres acteurs, en évoquant des bourses du FNRS qui visent à favoriser le rapatriement de chercheurs partis vers d'autres horizons.

Ce mercato a explosé "et il va se poursuivre", prédit Yves Pouillet. "Il est également favorisé par l'Europe qui met en place des bourses dites portables. Les bourses ERC ne sont pas attachées à une université mais à un chercheur. L'Université de Gand promet du coup à tous les détenteurs d'une telle bourse un poste académique", constate Jean-Christophe Renault.

Du côté de l'ULG, le vice-recteur Eric Haubruge nuance un peu ce constat. "De tels mercatos se déroulent surtout du côté des Etats-Unis, de l'Angleterre et des pays asiatiques. C'est sans doute vers cela que l'on va mais on bénéficie aussi de dispositifs légaux ou de statuts

de carrière, comme la nomination des profs, qui nous permettent de maîtriser une telle évolution."

Tous se rendent compte par ailleurs que les étudiants sont presque devenus des clients qu'il faut attirer, soigner et accompagner, tant le financement, en Belgique, dépend encore du nombre d'inscrits. Tous réalisent également que les universités sont devenues des images de marque qu'il faut maîtriser. Du coup, on s'organise et on réfléchit. L'ensemble des facultés de l'ULG mettent d'ailleurs pour la première fois en place – et pour les 5 prochaines années – des plans stratégiques qui permettent à l'institution de distinguer ses points forts.

On joue sur les atouts belges aussi. Qui seraient

nombreux. Ce qui permet à notre pays de tenir son rang, c'est paradoxalement sa petite taille, analyse Véronique Halloin. "Comme nous ne pouvons tout faire tout seuls, nous multiplions les collaborations internationales. Soixante pour cent de nos recherches impliquent un chercheur étranger. C'est bon pour les réseaux et pour la reconnaissance." "La position géographique du pays n'est pas anodine non plus, ajoute Kevin Guillaume, responsable des relations internationales à l'Ares. Le fait d'être au cœur de l'Europe nous permet d'avoir une expertise dans l'accès aux programmes et aux financements européens." Et puis il y a la diversité du paysage. Aux côtés des plus grandes, les universités moyennes tirent ainsi leur épingle du jeu, en jouant un rôle certain dans la revitalisation du tissu régional wallon.

"En plus de notre réputation historique fondée sur les valeurs de qualité et d'accessibilité de notre enseignement, se félicite par ailleurs le vice-recteur aux affaires internationales de l'Université de Mons, Alain Vande Wouwer, il y a l'Ares qui nous permet de parler d'une seule voix lorsque nous sommes en missions à l'étranger. C'est un réel atout qui nous ouvre des portes." "Finalement, on s'entend bien entre francophones, renchérit Serge Jaumain, vice-recteur aux relations internationales du côté de l'ULB. Une telle collaboration ne serait pas possible en Flandre, où la concurrence est plus accrue." C'est dans le même ordre d'idées que le minis-

tre Marcourt emmène dans ses valises les recteurs lors des missions économiques.

L'UCL se montre quant à elle plus soucieuse. Les universités belges peuvent tabler sur leur réputation. "Mais jusque quand ?", s'interroge régulièrement Vincent Blondel, le recteur. Critique, son équipe dénonce les lourdeurs administratives liées au décret Paysage

qui réorganise l'enseignement supérieur sur des bases, "de surcroît", sous-régionales. Ces lourdeurs empêcheraient toute créativité et flexibilité pour affronter un marché en rapide évolution.

Il est notable que l'enseignement supérieur francophone belge, s'il tient encore le coup, progresse sur des lignes de crêtes. Les équilibres à trouver sont multiples. Ainsi, faudrait-il organiser de plus nombreux cursus en anglais comme cela commence à se faire dans les matières techniques ? Les Pays-Bas ont franchi le pas, mais en amoindrissant du même coup la qualité de leur enseignement, regrettent certains. Et comment maintenir dans le même temps son identité face à un modèle anglo-saxon qui étend son influence ? Comment équilibrer l'indispensable recours aux financements privés, sans soumettre la recherche aux exigences de l'entreprise ? Comment maintenir les missions liées à l'enseignement et au service à la collectivité, alors que les rankings plébiscitent avant tout la recherche ?

La clé réside dans les subventions publiques dont bénéficieraient les universités. Ce sont elles, admettent les acteurs, qui garantissent le mieux la liberté académique "qui reste notre vrai luxe", précise Yves Pouillet. Mais la concurrence, poursuit-il, prend des formes diverses. "Nous ne sommes pas les valets de l'économie, mais nos laboratoires perdent de leur influence face aux laboratoires des sociétés privées." "Le temps où les universités étaient les seules détentrices des savoirs est révolu", admettait dans "Le Soir", comme pour mieux défier l'avenir, le nouveau recteur de l'ULB Yvon Englet.

Bosco d'Otreppe

Les étudiants

"La concurrence belge est aussi problématique"

Pour les étudiants, la vraie ouverture vers l'international se ressent lors des Erasmus, ou à l'entame des masters. Avant, c'est moins le cas. Ce qu'ils regrettent surtout, c'est le marketing qu'une telle concurrence induit. "Pour bénéficier de financements publics supplémentaires, une université ou une haute école doit croître plus vite qu'une autre, précise Maxime Mori, président de la Fef, la Fédération des étudiants francophones. Des sommes colossales sont investies dans le marketing pour attirer des étudiants. Vous avez des hautes écoles dont les murs tombent tellement elles sont défiancées, et qui se lancent dans des campagnes très coûteuses."

Du côté de l'Unécof, l'Union des étudiants de la Communauté française, sa présidente Opaline Meunier est du même avis. "Un or-

gane neutre, dépendant de l'administration par exemple, devrait être mis en place pour assurer une plus grande transparence quant à l'offre des études possibles en Belgique. Tous les étudiants devraient pouvoir obtenir un comparatif neutre et objectif des programmes proposés."

Si les deux organisations étudiantes regrettent l'influence que pourraient avoir les rankings, elles trouvent du coup dommage que lorsqu'il a été refinancé à hauteur de 107 millions d'euros l'enseignement supérieur, le ministre Marcourt n'ait pas mis de balises afin que tout ne soit pas investi dans la seule recherche. "Mais il faut reconnaître aussi que nous avons des recteurs responsables. Ce ne sont pas des businessmen assoiffés de reconnaissance et de réussites", tient à rappeler Opaline Meunier.

BdO

Les chercheurs

“Tu publies ou tu péris”

Nous sommes clairement soumis au diktat des rankings. Ce n'est pas le seul facteur qui entre en compte pour sélectionner une université, mais on les regarde. On sait aussi que notre avenir professionnel dépend du nom de l'université où nous avons réalisé nos recherches. C'est capital sur un CV. Certains noms sont un réel atout, et beaucoup de chercheurs sont prêts à payer des sommes importantes pour travailler dans les établissements les plus prestigieux. Et puis, on compare de manière scrupuleuse les avantages concurrentiels que nous offrent les différents établissements. Quelle est l'expertise de notre promoteur ? L'université financera-t-elle la participation aux conférences qui comptent ?

La thèse n'est plus suffisante

Arthur Ghins, diplômé en droit et en philosophie, actuellement doctorant en théorie politique à l'Université de Cambridge en Angleterre, est le premier à le reconnaître : les jeunes chercheurs sont aujourd'hui amenés à jouer le jeu du marché concurrentiel qu'est devenue la re-

“Je ne sais si ce climat dessert la qualité. Certains doctorants choisissent des recherches qui sont à la mode pour être publiés plus facilement.”

VÉRONIQUE HALLOUIN
Secrétaire générale du FNRS.

cherche universitaire. Et ils ressentent à leur tour les effets du mercato et des démarchages qui se multiplient.

“Tout cela va également de pair avec une réelle pression et une vraie compétition entre chercheurs, précise le doctorant. Pour sortir du lot et faire progresser son université dans les classements, il faut publier le plus possible. Et dans les revues les plus lues et les plus citées. La formule ‘publier ou périr’ guide de plus en plus notre manière de fonctionner. Il y a une accélération du temps durant le doctorat.”

Le statut de la thèse, explique-t-il, est un bon exemple de cette évolution. “Elle reste la pièce maîtresse d'un chercheur, mais elle n'est plus suffisante. Il faut publier en marge du travail de thèse, il faut enseigner, aller à des conférences, etc. Est-ce que ça sert la qualité ? C'est difficile à dire. L'émulation est une chose positive, mais le risque est que pour publier plus vite, on demeure dans son domaine de prédilection, sans élargir ses horizons intellectuels et en se spécialisant trop vite.”

Véronique Hallouin, secrétaire générale du FNRS, le Fonds national de la recherche scientifique, constate elle aussi cette croissance de la pression qui pèse désormais sur les chercheurs.

“Le climat a changé. Et je ne sais pas non plus si cela favorise toujours la qualité ou la créativité des travaux. Certains doctorants, du coup, choisissent des recherches qui sont à la mode pour être publiés plus facilement.”

BdO

Les employeurs

Comment dénicher les profils rares ?

Attirer les jeunes talents est de plus en plus critique, constate Benoît Gailly, vice-doyen de la Louvain School of Management (LSM). Les entreprises doivent dès lors investir en notoriété auprès des étudiants. Il faut les toucher le plus vite possible, en organisant des concours, en intervenant à un cours... Les contacts entre les entreprises et les universités se sont renforcés ces dernières années. LSM a, par exemple, lancé il y a deux ans une initiative baptisée “Boost your professional development” à laquelle participent des entreprises et qui a pour but de développer l'employabilité des étudiants. “Je n'aime pas ce mot. On construit des étudiants qui vont se développer toute leur vie. Le but n'est pas de les préparer uniquement à leur premier emploi”, insiste Benoît Gailly dont l'école développe aussi des partenariats avec des entreprises pour rencontrer des étudiants, participer à des salons... “Nous avons également des représentants des entreprises et des anciens qui interviennent dans la gouvernance de l'école. Ils donnent juste un avis. Ils nous ont par exemple conseillé de renforcer les connaissances en néerlandais de nos étudiants pour mieux répondre aux besoins du monde du travail. Tout le monde est gagnant.”

Il n'y a pas que le diplôme

La guerre des talents n'implique pas qu'une fois son diplôme en poche, un jeune trouve immédiatement du travail.

Mais la guerre des talents n'implique pas nécessairement qu'une fois son diplôme en poche, un jeune trouve immédiatement du travail. Que regardent donc les employeurs sur le CV d'un jeune diplômé ?

Son parcours académique bien sûr, mais pas seulement. “Certains diplômés sont bien sûr plus recherchés car on manque de certains profils, comme les ingénieurs”, note Jean-Marc Van Hoofstadt, business unit manager d'Experis Belgium, une filiale de Manpower spécialisée dans les profils qualifiés. “Les grades peuvent aussi avoir leur importance, car ils témoignent d'une certaine rigueur et organisation de travail. Mais ce que les employeurs regardent de près, ce sont les à-côtés. Un stage par exemple peut faire la différence. La connaissance des langues est aussi importante. Surtout de l'anglais. Une expérience à l'étranger (Erasmus) reste un plus. On le voit bien auprès de certaines sociétés qui recherchent des profils internationaux. Et puis il y a bien sûr toutes les petites expériences en dehors de l'université qui donnent des indications sur la personnalité et l'ouverture d'esprit des candidats : le sport, les hobbies, le scoutisme... Etre chef scout, par exemple, indique qu'on est capable de prendre des responsabilités, de travailler en équipe...”, note Jean-Marc van Hoofstadt, qui estime qu'il est essentiel pour l'employeur ou le recruteur de rencontrer le candidat. “C'est sa personnalité qui peut faire la différence : son enthousiasme, sa motivation, son humilité, sa volonté d'apprendre...”

Solange Berger



Entretien

“Nous ne tiendrons pas le coup si les financements ne suivent pas”

■ Pour Philippe Maystadt, président de l'administration qui chapeaute l'enseignement supérieur, il faudrait généraliser les tests d'orientation à l'entame des études.

Entretien **Bosco d'Ottreppe**

Philippe Maystadt est le président de l'Ares, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur. C'est elle qui chapeaute et organise cet enseignement supérieur en Belgique francophone depuis l'avènement du Décret Paysage en 2013.

Face à la concurrence internationale, nos universités et hautes écoles semblent, pour l'heure, tenir le coup. Vous êtes confiant quant à l'avenir ?

Oui, la qualité de notre enseignement supérieur est reconnue, et nous restons attractifs. Je crains cependant que si l'on n'augmente pas les moyens financiers, il soit difficile de maintenir ce niveau. D'autant que notre système, avec un minerval assez bas, est un système très ouvert. C'est du coup un petit miracle que l'on arrive à maintenir notre qualité et notre attractivité, tout en offrant une vraie ouverture démocratique. C'est un grand écart que l'on ne pourra tenir très longtemps si le financement public ne suit pas.

Peut-on craindre qu'un jour on soit contraint à être plus sélectif et à accueillir moins d'étudiants dans les auditoires ?

On va sans doute déjà être plus sélectif avec un examen d'entrée en médecine, comme il en

existe déjà un pour les ingénieurs.

Cela pourrait se généraliser ?

On en parle pour les vétérinaires. Et vous savez que les chiffres montrent qu'en fin de première bac, ce sont les ingénieurs qui se distinguent par leur taux de réussite élevé. Ils doublent très peu. Cela permet une sacrée économie.

Vous faites un plaidoyer pour l'examen d'entrée ?

Je ne dis pas qu'il faut généraliser l'examen d'entrée, mais je dis qu'il serait utile d'avoir ce que l'on pourrait appeler des tests d'orientation. Cela permet à un étudiant de se rendre compte qu'il n'est peut-être pas encore prêt pour les études qu'il envisage, et qu'il doit donc s'y préparer par le biais d'années préparatoires par exemple. Cela a l'avantage que des étudiants ne se lancent pas dans des études pour lesquelles ils ne sont pas préparés, avec le coût que cela entraîne et cela donne en même temps une chance à ceux qui le veulent vraiment de faire les études qu'ils souhaitent.

Toujours face à cette concurrence internationale, certains acteurs regrettent les impératifs administratifs liés au décret paysage mais liés aussi au fonctionnement de l'Ares. Ils n'offriraient pas assez de flexibilité et d'autonomie à nos universités pour qu'elles puissent s'adapter à ce marché en pleine

évolution. Vous entendez ces critiques ?

Oui. Et quand elles se font entendre, je demande que l'on me présente des cas concrets. J'observe alors que cela relativise les critiques. L'Ares est une machine lourde car on a voulu associer tous les acteurs de l'enseignement supérieur. Son organigramme est étoffé et ses commissions, imposées par décret, sont nombreuses. C'est vrai que cela peut prendre du temps lorsqu'un dossier doit passer par l'Ares. Mais tout le monde est impliqué, et quand on arrive au bout du processus, celui-ci fait l'objet d'un vrai consensus. Ce qui est non négligeable. De plus, quand c'est nécessaire, on peut accélérer les procédures.

Mais la législation, en elle-même, n'est-elle pas trop contraignante ?

C'est vrai qu'elle peut l'être plus qu'ailleurs. Mais elle permet parfois de nous protéger plus facilement de l'implantation d'universités étrangères ou du secteur privé. Je peux vous citer l'exemple de la France qui a complètement libéralisé ses diplômes. Aujourd'hui, vous avez McDonald ou Carrefour qui délivrent des baccalauréats et qui deviennent de véritables concurrents pour le secteur public. Je ne dis pas qu'il ne peut y avoir des exceptions en la matière, mais je remarque que les Français viennent chez nous en nous disant: "Au secours!"

“Je ne dis pas qu'il faut généraliser l'examen d'entrée, mais je dis qu'il serait utile d'avoir ce que l'on pourrait appeler des tests d'orientation.”

“L'examen d'entrée en ingénieur permet de réaliser de sacrées économies.”

“Notre législation est sans doute contraignante, mais elle nous permet de nous protéger plus facilement de la concurrence.”

“La Flandre est plus attentive aux rankings”

■ **L'Ares reste également soucieuse face à certaines initiatives privées qui souhaitent s'implanter en Belgique.**

En tant qu'observateur, avez-vous l'impression que les universités belges ont modifié leurs politiques pour répondre aux critères sur lesquels s'appuient les rankings qui les classent depuis près de 15 ans ? Je serai nuancé. Je sais que du côté néerlandophone, certaines universités sont attentives à ces critères. A Gand par exemple, quand on doit recruter un professeur, le nombre de ses publications qui sont susceptibles d'entrer dans les critères d'un classement est pris en compte. Le choix entre deux candidats peut se jouer là-dessus. C'est un peu moins le cas du côté francophone.

Comment expliquer cette différence ?

C'est un fait que les grandes universités flamandes sont depuis plus longtemps ouvertes à l'international. Regardez les cours qui sont donnés en anglais par exemple. Ils y sont arrivés plus tôt

et plus largement, sous l'influence des Pays-Bas notamment. Mais depuis lors, les francophones ont par ailleurs renforcé le recours aux financements issus du privé. En l'occurrence, le but premier n'est pas de progresser dans les classements, mais cela en est tout de même une des conséquences.

Ce recours de plus en plus régulier aux financements privés, cela vous inquiète-t-il ?

Cela ne nous inquiète pas si la liberté académique est sauvegardée et que cela n'aboutit pas à une disproportion entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée (qui vise une application particulière et souvent prédéfinie, NdLR). Or, si l'on sait que les financements privés subside en priorité des recherches appliquées aux résultats rapidement exploitables, on sait aussi que pour améliorer notre potentiel de recherche, on a besoin de la recherche fondamentale. Les grandes inventions sont, en effet, souvent le résultat de cette liberté laissée aux chercheurs, de la possibilité qui leur est offerte d'échouer. Il s'agit donc de trouver le bon équilibre.

Comment définir ce bon équilibre ?

Il faut que les financements publics puissent assurer un nombre suffisant de recherches fondamentales, tout en assurant un accès démocratique aux études supérieures. D'où l'importance du FNRS (le Fond national pour la recherche scientifique) dont les budgets sont destinés à la recherche fondamentale et dont on devrait augmenter les moyens.

Existe-t-il des garde-fous qui limitent le recours à certains financements privés ?

Nous sommes déjà intervenus pour mettre le “holà” à des financements purement privés, mais aussi parce qu'il s'agissait de trompe-l'œil. Il existe des tentatives de créer de soi-disant universités privées ou des programmes avec des noms d'universités américaines, et qui ne sont en réalité pas de très grande qualité et qui se présentent, de surcroît, extrêmement coûteux. Dans ces cas-là, on a fait savoir que l'on ne souhaitait pas que des universités belges prêtent la main à ce type de développements. Par rapport aux trois missions qui caractérisent une université (les missions de recherches, d'enseignements et de services à la collectivité), ces initiatives purement privées n'apportent rien.